PROTECTION, GENRE ET INCLUSION (PGI) DANS LES TRANSFERTS MONÉTAIRES (TM) CHECKLIST DÉDIÉE AUX PGI, FICR AFRIQUE[1]

Cette checklist a été conçue comme un outil visant à s'assurer que les interventions en transferts monétaires (TM) prennent en compte la protection, le genre et l'inclusion (PGI) dans leur conception, leur mise en œuvre et leur suivi. Tous les éléments de la checklist ne sont pas applicables à chaque intervention,[2] mais la checklist fournit des conseils sur le niveau de détail optimal nécessaire pour garantir des transferts monétaires sensibles aux PGI. La checklist est globalement structurée selon les principes de protection de la dignité,[3] de l'accès, de la participation et de la sécurité, tandis que des conseils sont également inclus sur l'intégration de la protection, cash+ et des programmes de protection spécifiques.

Protection, genre et inclusion (PGI) décrit l'approche et la méthode de travail de la FICR pour traiter les causes, les risques et les conséquences de la violence, de la discrimination et de l'exclusion de manière intégrée.[4]

- La protection signifie s'attaquer à la violence et protéger les personnes de tout danger.
- Le genre et la diversité consistent à lutter contre la discrimination et à comprendre les différents besoins, risques et capacités des personnes
- L'inclusion signifie lutter activement contre l'exclusion en impliquant et en engageant de manière significative les personnes exclues dans notre travail.

Une analyse PGI fait partie intégrante de la conception du programme. Assurez-vous que les **résultats de l'analyse sont utilisés de manière stratégique** dans la conception et la mise en œuvre du projet et qu'un suivi est effectué tout au long du projet. Les questions d'analyse PGI doivent également paraître, par ex. suivi post-distribution, suivi du marché et cadres d'évaluation.

LGBTQI+ (lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, queer, intersexués et autres identités de genre) sont mentionnés à plusieurs occurrences dans la checklist. Bien que cela puisse être délicat à discuter dans certains contextes et qu'il faille faire preuve d'une extrême prudence dans la manière d'impliquer les personnes LGBTQI+, une approche sensible aux PGI nécessite la prise en compte des personnes LGBTQI+ et que nous nous impliquions également du côté d'autres groupes. Dans tous les contextes, assurez-vous que l'engagement avec les personnes LGBTQI+ ne renforce, ni n'attise la violence ou la discrimination à leur encontre et que les personnes ne sont pas exposées en raison de votre engagement et de vos activités. La sensibilisation aux mécanismes d'orientation et aux programmes de protection doit faire partie intégrante de cet engagement.

Public : La checklist est principalement destinée aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à la FICR et aux partenaires. La checklist doit être remplie par les points focaux PGI et TM qui s'engagent dans la conception et la planification de projets utilisant les modalités de TM. Cela devrait être fait conjointement avec les points focaux CEA s'ils sont disponibles.

---

[1] La checklist des transferts monétaires sensibles aux PGI doit être considérée comme complémentaire aux normes minimales de la FICR en matière de protection, de genre et d'inclusion dans les situations d'urgence. En outre, des ressources telles que les références du cluster mondial de la protection à l'assistance et à la protection en par transferts monétaires, le Compendium sur les TM et la violence basée sur le genre, et le manuel de l'IASC sur le genre avec un chapitre dédié à l'égalité des sexes dans les TM sont toutes des ressources supplémentaires utiles. Le réseau d'apprentissage monétaire (Cash Learning CaLP) a également une page de ressources dédiée sur le genre et l'inclusion dans les transferts monétaires.

[2] Certaines informations sont ajoutées car fréquemment demandées par les Sociétés nationales partenaires qui souhaitent soutenir les opérations.

[3] Normes humanitaires https://handbook.spherestandards.org/en/sphere/#ch004

[4] https://www.ifrc.org/protection-gender-and-inclusion

Sachez que cette checklist est étroitement liée à la checklist **Engagement et responsabilité communautaires dans les TM** disponible ici (en anglais): https://communityengagementhub.org/wp-content/uploads/sites/2/2021/12/Tool-24-CEA-in-CVA-checklist.docx

Annexe 1 : Inclut des conseils supplémentaires liés aux étapes le cas échéant.

Annexe 2 : Apporte des conseils pour les activités de protection cash+/complémentaires et les activités de protection intégrées qui peuvent être inclues à des programmes plus avancés (plus de 6 mois).

Annexe 3 : **Formulaire de vérification du marqueur de genre :** Le formulaire de vérification des marqueurs de genre permet aux Sociétés nationales de procéder à un examen rapide pour déterminer si des projets spécifiques sont préjudiciables au genre, neutres, sensibles, réactifs ou transformateurs en matière de genre. Remplir le formulaire conduit à la notation d'un projet spécifique. Le formulaire de vérification du marqueur de genre est considéré comme particulièrement utile lorsque les Sociétés nationales doivent évaluer dans quelle mesure un projet est sensible au genre.

Généralement, les mesures minimales s'appliqueront :

- Avant une intervention et dans le cadre des activités de préparation des transferts monétaires
- Durant les premiers stades d'une réponse, c'est-à-dire les premiers mois
- Pour les urgences mineures, avec un délai plus court, c'est-à-dire moins de six mois
- Pour tous les types de projets utilisant les modalités de TM
- Lorsqu'il y a une expérience limitée en PGI dans les Sociétés nationales

Généralement, les mesures approfondies s'appliqueront :

- Plus tard dans la réponse, c'est-à-dire à partir du troisième mois
- Pour les urgences plus importantes ou prolongées, avec un délai plus long, c'est-à-dire plus de six mois (également pour inclure les actions minimales)
- Lorsqu'il existe un bon niveau d'expérience et de capacité du PGI au sein de la Société nationale
- Lorsqu'il y a une capacité de soutien en PGI disponible

Checklist des transferts monétaires sensibles aux PGI

Date du remplissage		**Titre du projet**		**Code de projet**	
Société nationale		**Étape du cycle de projet**		**Examinateur(s)**	

Barème : A= Accompli, PA = Accompli en partie, NA = Non Accompli, s.o = Sans objet

Exigences PGI Barème : *A= Accompli, PA = partiellement accompli, NA = Non Accompli, s.o = Sans objet*	**Pourquoi ?**	**Score** (Exemples à supprimer)	**Justification de notation** (exemples à supprimer)
GÉNÉRALISATION DES PGI ET ATTÉNUATION DES RISQUES			
Analyse PGI (cf également, annexe 1) **Minimum :** **a.** L'analyse PGI doit garantir la **collecte et l'analyse des données ventilées par sexe, âge et handicap** sur les besoins, les priorités et les	Une analyse PGI constitue le pivot de l'intégration de la protection et de l'atténuation des risques et doit être entreprise	☐**Rien/seulement des actes limités** n'a(ont) été fait(s) mais ne répond(ent) pas aux critères minimaux	*L'évaluation des besoins a recueilli des données et quelques questions ont été incluses sur les PGI, mais une analyse PGI spécifique n'a pas été*

Exigences PGI Barème : *A= Accompli, PA = partiellement accompli, NA = Non Accompli, s.o = Sans objet*	**Pourquoi ?**	**Score** (Exemples à supprimer)	**Justification de notation** (exemples à supprimer)
capacités relatives aux transferts monétaires et les appliquer tout au long du cycle du projet. **Avancé :** **a. Employez du personnel dûment formé pour effectuer des analyses PGI** dans les communautés où les transferts monétaires sont mis en œuvre, afin que les activités puissent être conçues et mises en œuvre en conséquence. b. **Défendez et travaillez avec PGI à travers les structures de pouvoir actuelles** dans les communautés tout au long du cycle du projet. Le soutien des personnalités religieuses, des dirigeants et de tous les hommes des communautés est essentiel pour le changement que tout le monde envisage.	pour éclairer la conception, la mise en œuvre et le suivi des interventions. Dans le cadre de notre devoir humanitaire de ne pas nuire, nous devons intégrer les aspects PGI dans toutes les étapes de nos programmes.	**Minimum :** **A** ☐ **AP** ☒ **NA** ☐ **s.o.** ☐ **Avancé :** **A** ☐ **AP** ☐ **NA** ☒ **s.o.** ☐	*effectuée et l'équipe PGI n'a pas été incluse.*
Informations supplémentaires : *CF. boîte à outils PGI 2.4. Évaluation et Analyse des PGI : PGI_iE_Tool2-4_PGI_Assessment_Guidance_LR-web.pdf (ifrc.org)*			
Mesure d'atténuation des risques **Minimum :** **a. Intégrer les questions et préoccupations des PGI dans les outils de TM existants** (évaluations, ciblage, formulaires de suivi, par exemple). Cela peut aider les acteurs des TM à identifier si les TM peuvent créer ou exacerber des risques de protection pour les individus, les ménages et les communautés, et dans quelle mesure de nouveaux risques pourraient être atténués par les communautés affectées, les agences humanitaires et les responsables (gouvernements) et/ou par des activités de programme complémentaires (voir ci-dessous). **b.** Comparez les risques et les avantages des espèces, des bons de valeur et des biens en nature. **Avancé :** **c. Développez ou mettez à jour le registre des risques CVA** et assurez-vous qu'il capture les résultats de l'analyse PGI et établir et suivre les mesures d'atténuation des risques pertinentes. **d. Incluez un expert PGI dans l'équipe cash** et concentrez-vous sur la programmation intégrée *(voir annexe 2)*.	Veillez à ce que les interventions en TM n'aggravent pas les risques existants ou n'introduisent pas de nouveaux risques en raison de l'assistance. L'intégration des questions de PGI dans les outils existants guide les utilisateurs dans l'analyse des données collectées pour éclairer la conception afin de garantir que la prestation de TM est sûre et inclusive. Sans considérations appropriées des PGI, les transferts monétaires peuvent augmenter les risques de protection pour des groupes vulnérables spécifiques ou avoir un impact négatif sur ceux	☐**Rien/seulement des actes limités** n'a(ont) été fait(s) mais ne répond(ent) pas aux critères minimaux **Minimum :** **A** ☒ **AP** ☐ **NA** ☐ **s.o.** ☐ **Avancé :** **A** ☐ **AP** ☐ **NA** ☐ **s.o.** ☐	*L'évaluation de faisabilité comportait des questions sur les risques et 90 % des personnes interrogées ont clairement indiqué une préférence pour les transferts monétaires plutôt que les coupons.*

Exigences PGI Barème : *A= Accompli, PA = partiellement accompli, NA = Non Accompli, s.o = Sans objet*	**Pourquoi ?**	**Score** (Exemples à supprimer)	**Justification de notation** (exemples à supprimer)
	qui ont accès à l'assistance		
Engagement du personnel TM, PGI et CEA **Minimum :** **a. Les employés de TM, PGI et CEA des SN doivent travailler ensemble**, en particulier lors de l'évaluation, de la conception et du suivi et de l'évaluation.	Assurez la collaboration entre les équipes et évitez les attentes selon lesquelles un membre du personnel peut remplir tous les rôles à lui seul.	☒ **Rien/seulement des actes limités** n'a(ont) été fait(s) mais ne répond(ent) pas aux critères minimaux **Minimum :** **A** ☐ **AP** ☐ **NA** ☐ **s.o.** ☐	*Le personnel du PGI et du CEA n'a été associé à aucune étape du projet.*
Protection des données **Minimum :** **a. Tenez compte de la protection des données personnelles** et des risques liés au partage des données des bénéficiaires avec le gouvernement et/ou le secteur privé et intégrez les principes de protection des données tout au long du cycle du programme. **b. Tenez compte des risques pour des groupes spécifiques**, par ex. si vous affichez publiquement une liste des ménages ciblés ; cela pourrait créer des risques de protection. **c.** Ne partagez pas de données pouvant être liées à un groupe ou à un individu, y compris les survivants de violences sexuelles et sexistes (VSS) **d.** La formation du personnel ou des volontaires engagés dans la collecte de données comprend une **formation sur la protection des données** et les risques de protection connexes	Veillez à ce que les données personnelles ne soient pas exposées et ne présentent aucun risque pour les populations concernées.	☐ **Rien/seulement des actes limités** n'a(ont) été fait(s) mais ne répond(ent) pas aux critères minimaux **Minimum :** **A** ☒ **AP** ☐ **NA** ☐ **s.o.** ☐	*La SN utilise Red Rose comme plate-forme de gestion de données. Tous les volontaires sont formés à la protection des données. Les tablettes sont collectées par le personnel après la collecte des données et ne sont jamais conservées au domicile des volontaires.*
Informations supplémentaires : *Guide pratique de la FICR pour la protection des données dans les TM*			
Formation du personnel et des volontaires **Minimum :** **a. Formez le personnel et les volontaires** sur les PGI, CEA et la protection des données **b.** Formez le personnel et les volontaires à la prévention et à la réponse **aux abus et à l'exploitation sexuels et à la protection des enfants**, y compris sur les voies d'orientation sûres vers les services de protection et psychologiques. **Avancé :**	Assurez-vous que le personnel et les volontaires prennent en compte les aspects relatifs aux PGI dans leur travail et peuvent intégrer les PGI dans les transferts monétaires, notamment en repérant et	☐**Rien/seulement des actes limités** n'a(ont) été fait(s) mais ne répond(ent) pas aux critères minimaux **Minimum :** **A** ☒ **AP** ☐ **NA** ☐ **s.o.** ☐	*Une formation d'une journée sur les PGI et le CEA a été incluse dans la formation TM.* *Tous les volontaires sont formés sur la PEAS (Protection contre l'exploitation et les abus sexuels) et les moyens de référencement.*

Exigences PGI Barème : *A= Accompli, PA = partiellement accompli, NA = Non Accompli, s.o = Sans objet*	**Pourquoi ?**	**Score** (Exemples à supprimer)	**Justification de notation** (exemples à supprimer)
a. Formez le personnel et les volontaires sur la prévention et la réponse aux VSS, y compris en ce qui concerne les TM **b.** Participez à une **formation spécialisée avancée en matière de violence sexuelle et sexiste** pour le personnel et les volontaires. Formation disponible au sein du CRCR Formation SGBV	en réagissant à tout risque de protection.	**Avancé :** **A** ☒ **AP** ☐ **NA** ☐ **s.o.** ☐	*Aucune formation approfondie dispensée sur les VSS.*
DIGNITÉ			
Utilité des transferts monétaires **Minimum :** **a.** **Veillez à ce que les transferts monétaires soient culturellement appropriés** pour les personnes de toute identité de genre, âge, handicap et origine en modifiant les activités pour des groupes spécifiques si nécessaire (sur la base de l'analyse PGI) **b.** La valeur de transfert est ajustée pour les personnes handicapées en fonction des coûts supplémentaires auxquels elles sont confrontées (voir également l'annexe 1). **c.** Les capacités des personnes handicapées dans la communauté ont été évaluées et prises en compte dans la conception des TM, en particulier dans les activités de travail contre rémunération (Cash-for-Work).	L'adéquation de l'utilisation des modalités de TM indique s'il faut utiliser l'argent liquide du tout/ou pour tous les groupes. L'analyse (partie de l'évaluation de faisabilité) informe sur le besoin d'approches adaptables et diversifiées pour soutenir différents groupes.	☐ **Rien/seulement des actes limités** n'a(ont) été fait(s) mais ne répond(ent) pas aux critères minimaux **Minimum :** **A** ☒ **AP** ☐ **NA** ☐ **s.o.** ☐	*Les personnes handicapées ont déclaré préférer recevoir des dons en nature, ce qui a été satisfait, tandis que d'autres groupes reçoivent des transferts en espèces via des téléphones portables.* *En raison des différents besoins des différents groupes, le transfert en espèces n'est pas restreint.*
Articles de dignité **Minimum :** **a.** Idéalement, les articles de dignité devraient toujours être **inclus dans la valeur du transfert en espèces** ou distribués en tant que contribution complémentaire en nature. **b.** Inclure des éléments de dignité culturellement appropriés à **un contexte donné dans les évaluations et la surveillance du marché.**	Veiller à ce que les besoins des femmes et des filles soient satisfaits dans toute intervention utilisant les transferts monétaires.	☐ **Rien/seulement des actes limités** n'a(ont) été fait(s) mais ne répond(ent) pas aux critères minimaux **Minimum :** **A** ☐ **AP** ☒ **NA** ☐ **s.o.** ☐	*La SN s'est engagée auprès du groupe de travail national sur les TM pour s'assurer que les articles de dignité étaient présents dans le panier de dépenses minimum.*
ACCÈS			
Faisabilité des TM, mécanisme de distribution **Minimum :** **a.** Déployez des efforts pour identifier les personnes ou les groupes qui pourraient ne pas avoir accès à certains mécanismes de distribution (par exemple, certains groupes pourraient être dépourvus de pièces d'identité ou de téléphones portables).	La faisabilité de l'utilisation des transferts monétaires est analysée en fonction du contexte local, en veillant à sélectionner les mécanismes de distribution de transferts monétaires les plus pertinents (comptes	☐ **Rien/seulement des actes limités** n'a(ont) été fait(s) mais ne répond(ent) pas aux critères minimaux **Minimum :**	

Exigences PGI Barème : *A= Accompli, PA = partiellement accompli, NA = Non Accompli, s.o = Sans objet*	**Pourquoi ?**	**Score** (Exemples à supprimer)	**Justification de notation** (exemples à supprimer)
b. Des stratégies doivent être développées pour **garantir un accès sûr pour tous** ; les mesures d'atténuation pourraient consister à utiliser différents mécanismes de distribution. **c.** Envisagez de mettre en place des **mécanismes de protection communautaires** pour aider les personnes ayant des besoins spécifiques à accéder aux transferts monétaires.	bancaires, technologie de téléphonie mobile, distribution directe, coupons).	**A** ☐ **AP** ☐ **NA** ☐ **s.o.** ☐	
Accès à l'assistance **Minimum :** **a.** L'établissement des critères de sélection devrait se faire en consultation avec des représentants de tous les groupes. **b.** Les informations sont accessibles à tous : sur le programme, l'assistance à fournir, les critères de sélection, le processus d'inscription, la prestation et les mécanismes de réclamation et de retour d'informations. De cette façon, les gens peuvent mieux évaluer eux-mêmes s'ils répondent aux critères et souhaitent être inclus. **c.** Veillez à ce que les processus d'enregistrement des bénéficiaires soient disponibles pour les personnes de toutes identités de genre, âges, handicaps et origines (par exemple, si par le biais de réunions communautaires, assurer un processus simultané pour atteindre, par exemple, les groupes marginalisés ou à risque, par exemple par le biais de visites à domicile ou d'auto-inscription par appels téléphoniques). **d.** Assurez-vous qu'il est possible d'enregistrer un **suppléant** (de confiance) qui peut accéder à l'assistance au nom d'une personne à risque. **e.** Incluez des séances de formation pour les personnes ayant de **faibles connaissances numériques** afin de s'assurer qu'elles peuvent accéder au mécanisme de paiement. S'il s'agit d'argent mobile ou de cartes bancaires, tenez compte des risques liés à l'utilisation de codes PIN (souvent, les gens oublient leurs codes PIN) **f.** Les personnes **malentendantes** peuvent avoir besoin d'un soutien en langue des signes aux points de distribution/paiement. **g.** **Établissez le calendrier des distributions** en fonction d'autres activités dans lesquelles les gens s'engagent, par exemple, les femmes peuvent ne pas trouver le temps d'aller aux points de distribution/paiement tôt ou tard dans la journée car elles ont des corvées à la maison ou elles encourent des risques accrus à se déplacer tard dans la journée.	Veillez à ce que personne ne coure de risques en s'inscrivant ou en recevant une assistance de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge.	☐ **Rien/seulement des actes limités** n'a(ont) été fait(s) mais ne répond(ent) pas aux critères minimaux **Minimum :** **A** ☒ **AP** ☐ **NA** ☒ **s.o.** ☐	*Les femmes qui ont déclaré craindre d'être violées sur la route se sont regroupées pour se déplacer ensemble et la communauté a nommé un comité de protection composé de différents membres pour suivre les risques et surveiller.*
Accès sécurisé aux marchés et aux services **Minimum :**	Veillez à ce que toutes les personnes accèdent en toute sécurité aux	☐ **Rien/seulement des actes limités** n'a(ont) été fait(s) mais	*Le syndicat a été engagé pour mettre en place des mesures de*

Exigences PGI Barème : *A= Accompli, PA = partiellement accompli, NA = Non Accompli, s.o = Sans objet*	**Pourquoi ?**	**Score** (Exemples à supprimer)	**Justification de notation** (exemples à supprimer)
a. Les évaluations des besoins et du marché comprennent des questions sur l'accès sécurisé de tous, suivies d'une analyse et de l'intégration de mesures d'atténuation. Par exemple : **a.** Complétez la subvention en espèces pour assurer le **transport**. **b.** Conseils aux groupes sur la manière de réduire les risques de protection, par exemple sur les itinéraires les plus sûrs et les plus accessibles à emprunter par les femmes et les filles, par exemple pour aller au marché. Cela peut être suivi par la création de comités de protection qui peuvent surveiller les itinéraires ou accompagner des groupes à risque spécifiques dans les zones à haut risque. **c.** L'accès physique des personnes handicapées aux vendeurs, aux marchés et aux points de service a été évalué et pris en compte. Les personnes handicapées, qui peuvent avoir besoin d'assistance, reçoivent de l'aide pour transporter les matériaux au départ des points de distribution et marchés. **d.** Les points de distribution et marchés locaux se trouvent à moins de cinq kilomètres du domicile du destinataire. **e.** Si vous vous engagez dans le **soutien aux moyens de subsistance**, assurez-vous que les évaluations tiennent également compte de l'accès sécurisé de chacun en tant que vendeurs sur les marchés. **f.** Vérifiez si des groupes peuvent ne pas avoir un accès sûr aux marchés en raison de facteurs sociaux (par exemple en raison de l'origine ethnique, des groupes marginalisés) et mettez en œuvre des mesures d'atténuation.	marchés ou aux services pour répondre à leurs besoins et que les interventions avec TM n'introduisent aucun nouveau risque pour les personnes ciblées.	ne répond(ent) pas aux critères minimaux **Minimum :** **A** ☐ **AP** ☒ **NA** ☐ **s.o.** ☐	*protection sur les marchés, notamment une rampe d'accès à une section et des sanitaires pour les vendeuses.*
Accès sécurisé aux prestataires de services financiers (FSP) et aux points de paiement **Minimum :** **a.** Veillez à ce que les points de paiement soient adaptés ou conçus de sorte que tout le monde puisse y accéder, en particulier les personnes handicapées physiques, sensorielles et mentales, les analphabètes et les personnes âgées. **b.** Assurez-vous que tout le monde peut accéder en toute sécurité à la position du PSF en cas de déplacement vers un point de paiement. **c.** Assurez une surveillance autour des points de paiement des PSF afin d'atténuer tout risque de maltraitance par les PSF du secteur privé ou tout risque de protection autour du point de paiement.	Veillez à ce que les personnes ne soient confrontées à aucun risque ou obstacle à la réception de leurs transferts monétaires.	☐**Rien/seulement des actes limités** n'a(ont) été fait(s) mais ne répond(ent) pas aux critères minimaux **Minimum :** **A** ☒ **AP** ☐ **NA** ☐ **s.o.** ☐	*Les volontaires se sont engagés à surveiller et soutenir les points de paiement pendant la période de transfert.* *Les PSF ont été formés sur la PEAS et ont signé le code de conduite.*

Exigences PGI Barème : *A= Accompli, PA = partiellement accompli, NA = Non Accompli, s.o = Sans objet*	**Pourquoi ?**	**Score** (Exemples à supprimer)	**Justification de notation** (exemples à supprimer)
d. Aidez les bénéficiaires aux points de paiement par l'intermédiaire de volontaires et du personnel de la SN, en particulier pour les personnes de connaissances financières et numériques limitées. **e.** **Veillez à ce que les PSF soient formés et comprennent les principes humanitaires** et notre approche de travail avec les communautés sinistrées. Idéalement, les PSF sont invités à signer notre Code de conduite. **f.** Veillez à ce que les PSF disposent de personnel féminin ou plaident en leur faveur.			
Communication (voir aussi CEA dans la checklist des TM) **Minimum :** **a.** Des conseils techniques et du matériel d'engagement communautaire sont disponibles dans les langues pertinentes et au format image. Il est garanti que les compagnies de téléphonie mobile publient des informations sur les transferts monétaires dans les langues locales et utilisent des alphabets appropriés afin que les personnes de toute identité de genre, âge, handicap et origine puissent recevoir des informations.	Veillez à ce que chacun ait accès à des informations correctes, opportunes et mises à jour.	☐**Rien/seulement des actes limités** n'a(ont) été fait(s) mais ne répond(ent) pas aux critères minimaux **Minimum :** **A** ☐ **AP** ☐ **NA** ☐ **s.o.** ☐	
VSS/Protection/aiguillage pour les soins *(voir également la réponse VSS Annexe 2)* **Minimum :** **a.** Précisez l'existence ou établissez **des mécanismes d'aiguillage sûrs pour les VSS et la protection de l'enfance.** **b.** **Formez le personnel et les volontaires** sur la façon d'orienter les cas de VSS et de protection de l'enfance en toute sécurité. Assurez-vous qu'ils peuvent agir en conséquence lors de la collecte de données (évaluation, suivi), des distributions et d'autres engagements communautaires et sachez comment gérer les commentaires sensibles en toute confidentialité. **c.** Assurez-vous que les mécanismes de référencement pour les VSS sont connus du personnel et des volontaires et qu'ils sont formés à leur utilisation. Inclure potentiellement les transferts monétaires pour soutenir l'accès aux services si ceux-ci ont un coût (transport, paiement des services de santé, etc.). **d.** Veillez à ce que les référencements vers d'autres prestataires de services, par ex. la santé et la nutrition sont connus du personnel et des volontaires et qu'ils sont formés à leur utilisation. Inclure potentiellement	Il est essentiel de s'assurer que différentes voies d'orientation sont en place et que le personnel et les volontaires savent comment les utiliser pour aider les personnes à risque à accéder à des services adaptés à leurs besoins et sûrs d'accès.	☐**Rien/seulement des actes limités** n'a(ont) été fait(s) mais ne répond(ent) pas aux critères minimaux **Minimum :** **A** ☐ **AP** ☐ **NA** ☐ **s.o.** ☐	

Exigences PGI Barème : *A= Accompli, PA = partiellement accompli, NA = Non Accompli, s.o = Sans objet*	**Pourquoi ?**	**Score** (Exemples à supprimer)	**Justification de notation** (exemples à supprimer)
les transferts monétaires pour soutenir l'accès aux services si ceux-ci ont un coût (transport, paiement des services de santé, etc.).			
PARTICIPATION ***(les points suivants ne concernent que le niveau avancé, les actes minimum figurant en section CEA dans la checklist des TM)***			
Consultation dans la conception du projet **Avancé :** **a.** Assurez une **parité entre hommes et femmes** au sein de l'équipe d'évaluation des transferts monétaires pour garantir l'accessibilité aux femmes, aux filles, aux hommes et aux garçons. Dans la mesure du possible, intégrez des spécialistes des PGI dans l'équipe. **b.** Recherchez l'expertise ou la formation de femmes de la région, d'organisations de personnes handicapées et de groupes LGBTQI+ lorsque cela est possible pour éclairer l'analyse des besoins particuliers de ces groupes en matière de transferts monétaires. **c.** Garantir l'accès aux services de **garde d'enfants pour permettre la participation des femmes et des filles**, qui assument souvent la responsabilité du travail de soins. Par exemple, un bénévole ou un membre de la communauté peut être invité à s'occuper d'enfants dans un espace proche du lieu où se déroule une discussion de groupe.	Les processus de conception participative augmentent l'utilité et la responsabilité de nos réponses. Ce n'est qu'en intégrant des personnes de tous les groupes dans nos consultations que nous pouvons nous assurer que les projets sont pertinents, sûrs et dignes pour eux. Les consultations peuvent nous informer de toute nécessité de diversifier les activités à différents groupes.	☐**Rien/seulement des actes limités** n'a(ont) été fait(s) mais ne répond(ent) pas aux critères minimaux **Minimum** – selon la liste à cocher CEA **:** **A** ☒ **AP** ☐ **NA** ☐ **s.o.** ☐ **Avancé :** **A** ☐ **AP** ☐ **NA** ☐ **s.o.** ☐	*Les discussions des groupes de discussion sont toujours séparées par sexe et le personnel féminin/les volontaires animent les groupes de discussion féminins.* *Les entretiens ont eu lieu dans les locaux du groupe local de femmes.* *Les personnes en situation de handicap ont été interrogées à leur domicile.*
Ciblage **Avancé :** **a.** Une sensibilisation plus poussée des hommes et des dirigeants des communautés locales est établie pour s'assurer que les femmes ou les groupes spécifiques ciblés en tant que bénéficiaires principaux sont en sécurité et que cette approche est acceptée et comprise.	Veillez à ce que les destinataires ne soient exposés à aucun risque. Par exemple, dans certaines communautés, les hommes sont souvent les principales sources de revenu de la famille et peuvent réagir négativement si les femmes sont ciblées sans consultation préalable, ce qui augmente le risque pour les femmes de VSBG. Certaines femmes pourraient même préférer ne pas être ciblées.	☐**Rien/seulement des actes limités** n'a(ont) été fait(s) mais ne répond(ent) pas aux critères minimaux **Minimum** – selon la liste à cocher CEA **:** **A** ☐ **AP** ☐ **NA** ☒ **s.o.** ☐ **Avancé :** **A** ☐ **AP** ☐ **NA** ☐ **s.o.** ☒	*La SN s'est engagée auprès des dirigeants pour demander qui devrait être ciblé.* *Certaines personnes n'étaient pas satisfaites de cela et à l'avenir, il faudrait plutôt demander aux familles.*
Procédure de plaintes et commentaires **Avancé :**	Les personnes de toutes identités de genre, âges, handicaps et origines	☐**Rien/seulement des actes limités** n'a(ont) été fait(s) mais	*Il n'existe qu'une boîte dans laquelle les gens peuvent déposer des réclamations écrites,*

Exigences PGI Barème : *A= Accompli, PA = partiellement accompli, NA = Non Accompli, s.o = Sans objet*	**Pourquoi ?**	**Score** (Exemples à supprimer)	**Justification de notation** (exemples à supprimer)
b. Si vous travaillez avec des organisations communautaires, promouvez le leadership des femmes et l'égalité des sexes dans tous les comités de TM et convenez des quotas de représentation des femmes avec la communauté avant tout processus d'élection.	doivent toujours avoir un accès sécurisé pour fournir des commentaires pendant et après les distributions ; également ceux qui ne sont pas ciblés dans notre réponse.	ne répond(ent) pas aux critères minimaux **Minimum** – selon la liste à cocher CEA **:** **A** ☐ **AP** ☐ **NA** ☒ **s.o.** ☐ **Avancé :** **A** ☐ **AP** ☐ **NA** ☒ **s.o.** ☐	*ainsi les personnes analphabètes n'ont pas accès aux commentaires ou aux plaintes de l'État.*
SÉCURITÉ (voir Annexe 2 pour voir les informations spécifiques à la PROTECTION)			
Sécurité des points de distribution **Minimum :** **a.** Des personnes de toutes identités de genre, âges, handicaps et origines sont impliquées dans la prise de décision concernant l'accès aux points de distribution. Les mesures de sécurité comprennent : **a.** Le point de déboursement monétaire doit se trouver à moins de cinq kilomètres des distributions à domicile du bénéficiaire durant la journée **b.** Veillez à ce que toutes les distributions soient finalisées pendant les heures de jour **c.** Routes clairement indiquées et accessibles vers et depuis les sites de distribution **d.** Le contrôle des foules est en place **e.** Une file d'attente différente pour les femmes enceintes et les personnes handicapées est en place **f.** Caractéristiques d'accessibilité sur les sites de distribution et routes/chemins d'accès aux sites de distribution pour les personnes handicapées **g.** Équipes de distribution avec une représentation de diverses identités de genre.	S'assurer que le point de distribution / de paiement en espèces est sûr et que les personnes de toutes identités de genre, âges, handicaps et origines se sentent en sécurité en y accédant.	☐**Rien/seulement des actes limités** n'a(ont) été fait(s) mais ne répond(ent) pas aux critères minimaux **Minimum :** **A** ☒ **AP** ☐ **NA** ☐ **s.o.** ☒	*La distribution a eu lieu dans un espace ouvert qui avait été désigné uniquement aux fins de la distribution qui s'est déroulée de jour et avec une sécurité visible.* *Le site était à moins d'1 km du centre-ville.* *Il doit être clairement indiqué comment les bénéficiaires suivent la file d'attente avant la distribution et seul le personnel formé doit guider les distributions.*
Tensions domestiques **Avancé :** **a.** Si des femmes sont sélectionnées pour les programmes, les hommes et les femmes doivent être engagés dans d'autres activités (par exemple,	Les hommes et les femmes peuvent hiérarchiser différemment les dépenses en espèces. Dans certaines communautés, les	☐**Rien/seulement des actes limités** n'a(ont) été fait(s) mais ne répond(ent) pas aux critères minimaux	*Les collègues de PGI ont été engagés dans la conduite de séances de groupe de discussion sur le genre avec la communauté ; le personnel et les*

Exigences PGI Barème : *A= Accompli, PA = partiellement accompli, NA = Non Accompli, s.o = Sans objet*	**Pourquoi ?**	**Score** (Exemples à supprimer)	**Justification de notation** (exemples à supprimer)
des groupes de discussion sur le genre) pour **éviter d'aggraver les tensions au sein du ménage**. (Voir aussi *Ciblage*)	hommes sont traditionnellement des sources de revenu et peuvent ne pas comprendre ou faire confiance à l'engagement des femmes dans les questions financières.	**Avancé :** **A** ☒ **AP** ☐ **NA** ☐ **s.o.** ☐	*volontaires de TM ont participé aux côtés des populations touchées.*
Protection de l'enfance **Minimum :** **a.** **Lorsque les enfants sont les bénéficiaires des transferts monétaires**, une cartographie adaptée des risques et des dangers impliquant les enfants doit être réalisée. Veillez à ce que leurs tuteurs/personnes en charge des enfants soient impliqués de manière utile. **b.** Collaborez avec les acteurs de la protection de l'enfance pour les **référencements, la gestion des cas** et le soutien dans la conception, la mise en œuvre et le suivi. **c.** Remplissez le formulaire d'analyse des risques pour la protection de l'enfance. **Avancé :** **a.** **Intégrez la sensibilisation sur les pratiques néfastes liées aux enfants dans le projet TM** ; inciter les garçons et les filles non scolarisés à accéder à l'information, à améliorer leurs compétences et à reprendre leurs études. Engagez les dirigeants religieux à remettre en question les normes et les pratiques. **b.** Fournissez des transferts monétaires aux familles avec enfants dont les opportunités de génération de revenus et/ou de subsistance sont compromises par la crise en question afin de réduire la dépendance à l'égard de stratégies d'adaptation préjudiciables (retrait des enfants de l'école, travail des enfants, mariage précoce, etc.).	Il est important de tenir compte des risques liés à la protection de l'enfance pour aider les opérations à renforcer leurs pratiques de protection de l'enfance et à réduire le risque de préjudice à l'encontre des enfants.	☐**Rien/seulement des actes limités** n'a(ont) été fait(s) mais ne répond(ent) pas aux critères minimaux **Minimum :** **A** ☐ **AP** ☐ **NA** ☐ **s.o.** ☐ **Avancé :** **A** ☐ **AP** ☐ **NA** ☐ **s.o.** ☐	

Annexe 1 : Conseils et conditions préalables liés aux TM sensibles aux PGI

Analyse PGI

1. À faire avant la programmation pour éclairer la conception du programme ; suivi tout au long du projet.
2. L'analyse PGI peut être effectuée en collaboration ou en consultation avec d'autres partenaires, le cas échéant. Elle peut être intégrée dans les évaluations des besoins ou être menée comme une évaluation autonome.
3. **Faites attention aux biais possibles dans la collecte et l'analyse des données.** Par exemple, si les femmes et les personnes handicapées n'ont pas été consultées, les priorités identifiées ne reflètent pas les besoins et les priorités de l'ensemble de la communauté (voir également Participation ci-dessous).
4. La SN peut avoir besoin de s'engager dans des activités de plaidoyer avec le Conseil de gouvernance et l'équipe de direction pour s'assurer que le PGI est intégré dans les documents stratégiques de la SN et qu'il existe des engagements clairs en faveur de l'intégration des PGI.
5. Investissez dans l'intégration du PGI en garantissant des ressources humaines, financières et de communication adéquates à toutes les étapes de la programmation des transferts monétaires.

Utilité des transferts monétaires

6. Une approche monétaire utilisée pour un groupe de personnes peut ne pas concerner ou être adapté pour d'autres groupes. Par exemple, la pêche dans certains contextes est principalement un moyen de subsistance pour les hommes, alors que d'autres activités devraient être proposées aux femmes et à d'autres groupes (par exemple, le jardinage ou d'autres activités génératrices de revenus). La même chose peut être appliquée à différents mécanismes de livraison, voir ci-dessous sur l'accès.
7. N'oubliez pas que les transferts monétaires sans restriction, avec la priorité aux versements en espèces, peuvent offrir un choix et une dignité beaucoup plus grands que l'assistance sectorielle par coupons, permettant aux personnes de répondre à leurs divers besoins de manière personnalisée et digne. En outre, l'argent peut être en mesure d'atténuer certains problèmes de protection préexistants, notamment la violence sexuelle et sexiste et le trafic.
8. La recherche suggère que les personnes handicapées font souvent face à des coûts entre 10 et 40 % plus élevés que les autres, ce qui devrait donc être évalué et, si nécessaire, pris en compte dans le calcul de la valeur de transfert. Voir (en anglais) https://www.calpnetwork.org/blog/people-with-disabilities-face-10-40-higher-costs-does-cva-account-for-this/

Faisabilité des TM, mécanisme de distribution

9. Les groupes marginalisés, les minorités et les personnes ayant des besoins spécifiques peuvent être mieux à même de profiter de leurs droits et d'accéder aux biens et services de base grâce à une aide en espèces, qui est souvent plus flexible qu'une aide en nature ou des coupons. Écoutez leurs préférences et essayez de les prendre en compte lors de la conception des TM.
10. **Notez que différents mécanismes peuvent s'avérer nécessaires** pour les femmes, les hommes, les personnes LGBTQI+ et les personnes vivant avec un handicap dans la même communauté.
11. **Reconnaissez que les personnes LGBTQI+ confrontées à une discrimination publique** peuvent préférer des mécanismes de distribution plus discrets, tels que les transferts par téléphone portable.

Sécurité

12. **Ne pas nuire :** Il est important d'identifier rapidement les problèmes potentiels ou les effets néfastes en consultant les femmes, les filles, les hommes et les garçons, en utilisant des mécanismes de plainte, en effectuant des vérifications ponctuelles (par exemple, des enquêtes de sortie) et, le cas échéant, au moyen de traversées pour évaluer les risques autour des points de distribution.
13. **Tenez compte de la fréquence et du montant des transferts.** Par exemple, pour des raisons de sécurité, les femmes peuvent préférer des options de retrait plus petites et plus fréquentes à un retrait forfaitaire (ou vice versa).

Tensions domestiques

14. La SN doit engager des consultations avec les ménages sur **qui devrait être ciblé en tant que principal bénéficiaire des transferts monétaires ou des coupons**, y compris le chef de famille et les autres membres des foyers. Bien que nous encourageons souvent le ciblage des femmes en tant que bénéficiaires principales, les femmes ne le souhaitent pas toujours elles-mêmes en raison de normes culturelles et sociales ou parce qu'elles craignent que cela ne crée des tensions/violences au sein du ménage.
15. Lorsque le transfert monétaire est fourni au chef de famille, les besoins sont identifiés pour répartir le transfert monétaire entre les membres du foyer d'une manière qui n'augmente pas les tensions au sein du ménage.
16. Dans l'évaluation de la violence sexuelle et sexiste pour les interventions monétaires, des questions sont posées aux femmes, aux filles, aux hommes et aux garçons sur les mesures d'atténuation à mettre en place pour **réduire les risques de tension/famille dans le ménage et au sein de la communauté.**
17. Évitez les approches de TM qui pourraient mettre les femmes en danger en raison de pratiques sociales concernant la gestion de l'argent ou les rôles de travail.

Annexe 2 : Conseils pour les activités cash+/complémentaires et de protection intégrée (pour la programmation avancée)

Maximiser les effets des TM

Les transferts monétaires qui promeuvent les droits et les choix des femmes et réduisent les risques et les obstacles à l'accès et à la participation des femmes peuvent soutenir l'autonomisation économique des femmes (voir également le formulaire de vérification des marqueurs de genre).

Des activités axées sur la prévention des risques de protection peuvent être incluses pour garantir que les projets sont adaptés pour faire face aux risques déjà existants pour des groupes spécifiques et en partie pour commencer à s'attaquer aux causes profondes de la violence sexuelle et sexiste et de l'inégalité entre les sexes.

a. Concevoir des TM ainsi que des activités et des services complémentaires pour maximiser les effets.
b. En se concentrant sur les transferts monétaires sensibles au PGI, les activités pertinentes peuvent par exemple consister à participer à des groupes de discussion sur le genre, à la formation à la gestion financière, à la sensibilisation à la prise de décision partagée, à la violence sexuelle et sexiste et à l'égalité des sexes.
c. Appliquez des marqueurs de genre aux programmes de transferts monétaires dans l'intervention (voir annexe 3).
d. Les acteurs humanitaires en transferts monétaires doivent fournir une formation en éducation financière aux participants aux transferts monétaires afin d'améliorer leur comportement en matière de budgétisation, d'épargne et d'emprunt.
e. Renforcez les voies d'orientation des programmes de TM polyvalents/multi rôles vers les projets de moyens de subsistance, le soutien juridique et les liens avec les programmes gouvernementaux de protection sociale. Ces liens, qui servent de solutions complémentaires, s'appuient sur l'augmentation de l'inclusion financière en améliorant la stabilité socio-économique des communautés.

Références nutrition et santé

a. Les besoins des femmes enceintes et allaitantes et des mères d'enfants de moins de deux ans sont pris en compte. Par exemple, envisagez un soutien complémentaire pour accéder à une alimentation complémentaire ou établissez une relation avec les acteurs de la nutrition pour pouvoir orienter les personnes vers une alimentation complémentaire et un suivi par des professionnels.
b. Les opportunités sont explorées pour fournir des transferts monétaires pour faciliter et/ou permettre l'accès aux services de santé.

Approche transformatrice en genre

Notez que ces activités pourraient avoir un effet limité à court terme.

a. Utilisez l'analyse PGI pour identifier les **opportunités de défier les inégalités** structurelles entre les femmes et les hommes et pour **promouvoir le leadership des femmes**. Investissez dans des actions ciblées pour promouvoir le leadership des femmes, les droits LGBTQI+ et la réduction des violences sexuelles et sexistes.
b. Intégrez des activités qui défient les inégalités structurelles. Engagez les hommes, en particulier les chefs religieux et communautaires, dans les activités de sensibilisation concernant les questions de TM liées au genre. Sensibilisez et **engagez les hommes et les garçons en tant que défenseurs** de la participation des femmes, de l'accès aux opportunités et des ressources et du leadership au sein d'un programme de transferts monétaires.

SPÉCIFIQUE À LA PROTECTION

Prévention : Les risques de protection dans les communautés affectées sont activement réduits grâce à l'intervention

a. L'accent doit être mis sur **l'autonomisation économique et l'inclusion financière** des groupes à risque. En outre, les groupes de discussion et les activités de sensibilisation pour les femmes, les hommes, les filles, les garçons, les leaders communautaires, les dirigeants religieux et les autres parties prenantes peuvent se concentrer sur la promotion des droits des femmes et l'égalité des sexes, l'accès aux ressources et la participation, le libre choix, l'autonomie économique la confiance et le pouvoir de décision partagé.
b. Les activités de prévention doivent toujours être adaptées au contexte et aux spécificités culturelles.

Réponse VSS : Les survivants de violences sexuelles et sexistes et les femmes, filles et autres personnes à risque de telles violences reçoivent une assistance en matière de TM pour réduire les risques[5]

L'utilisation des transferts monétaires dans la réponse aux violences sexuelles et sexistes peut être un moyen digne et opportun de prévenir et de répondre à une variété de risques de protection auxquels sont confrontés les survivants de violences sexuelles et sexistes ou les personnes à risque. Par exemple, donner de l'argent pour le transport aux prestataires de services, de l'argent pour un logement ou un loyer à une personne fuyant une relation abusive, de l'argent pour atténuer les mariages précoces ou des moyens de subsistance à une personne risquant de s'engager dans des stratégies d'adaptation préjudiciables telles que la prostitution.

[5]Les Sociétés nationales travaillent dans des situations de crise, où les risques de violence sexuelle et sexiste sont exacerbés. Nous voyons souvent les normes de genre changer et des versions plus extrêmes de la masculinité. Il existe généralement d'autres acteurs spécialisés qui offrent un soutien psychosocial et des services de gestion de cas aux survivants et aux personnes à risque. En tant qu'acteurs des transferts monétaires, il est possible d'aider en apportant un soutien aux survivantes et aux femmes et filles à risque par le biais de voies d'orientation. Les transferts monétaires dans la réponse aux violences sexuelles et sexistes peuvent être utilisés comme soutien individuel ciblé aux survivants dans le cadre de la gestion des cas où les experts en violences sexuelles et sexistes prennent la tête de la planification des interventions. Les transferts monétaires peuvent aider les survivants à accéder aux services connexes (juridiques, médicaux, de transport) et à la récupération, mais sont également utiles pour traiter les risques ou les causes de violences sexuelles et sexistes qui sont liés à l'économie, par exemple pour répondre aux besoins fondamentaux et urgents, à la protection des moyens de subsistance, à la sécurité alimentaire, ou pour réduire l'exposition à la violence sexuelle et sexiste et aux stratégies d'adaptation préjudiciables (par exemple, mariage précoce, relations sexuelles transactionnelles, prostitution).

a. **Établissez des PON sur les références des acteurs des violences sexuelles et sexistes** pour inclure les survivantes des violences sexuelles et sexistes dans l'intervention par TM.

b. **Intégrez des séances de groupe individuelles et collectives** sur les normes de genre, la violence conjugale/domestique et la prévention de violence domestique par le biais, par exemple, de groupes de discussion d'hommes et de femmes (par exemple par recours à l'EMAP).

c. Ne collectez pas d'informations sur des incidents spécifiques de violences sexuelles et sexistes ou sur les taux de prévalence. Si une PON est convenue et signée entre l'acteur de violences sexuelles et sexistes et l'acteur monétaire, lors de l'évaluation, l'acteur monétaire ne doit pas rechercher d'incident de violences sexuelles et sexistes, mais seulement évaluer les risques et comment les atténuer au moyen de TM.

Réponse VSS : Les femmes, les filles et les groupes vulnérables sont exposés à moins de risques de VSS suite à leur inclusion dans les TM

a. Utilisez les aides par TM pour traiter les causes économiques sous-jacentes des risques auxquels sont confrontés lesdits groupes.

b. Intégrez une solide analyse de la VSS et de la protection dans l'intervention en collaboration avec les acteurs de la VSS et identifiez des mesures d'atténuation pour réduire les risques identifiés.

c. Intégrez la sensibilisation aux VSS et les risques de VSS pour les populations affectées dans l'intervention.

d. Intégrez des séances avec des hommes et des femmes sur les compétences en matière de budgétisation, de communication et de négociation (par exemple, des séries de groupes de discussion et une formation aux compétences fondamentales)

Annexe 3 : Formulaire de vérification du marqueur de genre[6]

Date		Titre du projet		Code de projet	
Société nationale		Étape du cycle de projet		Examinateur(s)	

1. Parmi les énoncés suivants, sélectionnez celui qui décrit le mieux cette intervention :

i. Cela ne fonctionne PAS avec les relations et rôles de genre avec ou sans atténuation et/ou prévention	**SCORE 0**
ii. CELA FONCTIONNE AVEC les relations et rôles de genre existants grâce à des mesures d'atténuation	**Aller à A**
iii. CELA DÉFIE les relations et rôles de genre existants par l'atténuation ET la prévention	**Aller à B**

2. Répondez aux questions ci-dessous (sélectionnez la colonne en fonction de la réponse ci-dessus) et cochez oui pour toutes les déclarations applicables

COLONNE A : CELA FONCTIONNE AVEC les relations et rôles de genre existants grâce à des mesures d'atténuation	**OUI X**
Analyse : Cette intervention est-elle éclairée par une analyse des différences entre les sexes et des risques pour les femmes, les hommes, les garçons et les filles ?	
Activités : Les activités du projet sont-elles adaptées pour répondre aux besoins distincts des femmes, des hommes, des garçons et des filles tels qu'identifiés dans l'analyse et les mesures d'atténuation mises en place pour réduire les risques identifiés ?	
Participation aux processus de projet : L'intervention garantit-elle une participation significative des femmes, des hommes, des garçons et des filles dans au moins l'un des domaines suivants : partage d'informations transparent **;** prise de décision **;** mécanismes de commentaires réactifs ?	
Systèmes de suivi et d'évaluation : Les systèmes de surveillance collectent-ils et analysent-ils : des données désagrégées par sexe et par âge et l'évolution des risques et des besoins de protection ?	
3. Additionnez le nombre total de oui	
À l'aide du guide de notation ci-dessous, cochez la note attribuée : **0-1 OUI = Score 0** **2-3 OUI = Score 1** **4 OUI = Score 2**	

COLONNE B CELA DÉFIE les rôles et les relations de genre existants par les mesures d'atténuation ET de prévention	**OUI X**
Analyse : Cette intervention est-elle éclairée par une analyse de genre approfondie et spécifique au projet des besoins, des rôles, des relations, des risques de protection et de la dynamique de pouvoir distincts des femmes, des hommes, des garçons et des filles ?	
Activités : Les activités du projet sont-elles adaptées pour répondre aux besoins distincts des femmes, des hommes, des garçons et des filles, soutenues par des activités spécifiques au genre faisant progresser l'égalité des sexes et réduisant les risques de violence sexuelle et sexiste ?	
Participation aux processus de projet : L'intervention garantit-elle une participation significative des femmes, des hommes, des garçons et des filles dans les trois domaines suivants : partage d'informations transparent; prise de décision; mécanismes de commentaires réactifs ?	
Systèmes de suivi et d'évaluation : Les systèmes de surveillance collectent-ils, analysent-ils et traitent-ils les quatre éléments suivants : les changements dans les rôles et les relations de genre, les données ventilées par sexe et par âge, les conséquences imprévues et l'évolution des risques et des besoins de protection ?	
3. Additionnez le nombre total de oui	
À l'aide du guide de notation ci-dessous, cochez la note attribuée : **0-1 OUI = Renseignez la colonne A** **2-3 OUI = Score 3** **4 OUI = Score 4**	

[6]Cet outil a été modifié à partir du formulaire de vérification des marqueurs de genre de CARE https://insights.careinternational.org.uk/images/in-practice/Gender-marker/care_gender_marker_vetting_form_english_20191.pdf

3. **Veuillez décrire les raisons qui appuient vos réponses OUI ci-dessus et fournir des documents ou des liens à l'appui :**

QUESTION	RAISONS (AVEC DOCUMENTS JUSTIFICATIFS OU LIENS JOINTS)
Analyse	
Activités	
Participation aux processus de projet	
Systèmes de suivi et d'évaluation	

LEÇONS	COMMENTAIRE(S)
Quelles ont été les trois principales leçons (qui peuvent être à la fois positives et négatives) de l'intégration du genre dans la conception/mise en œuvre de votre projet ?	Sur la base de ces leçons, qu'est-ce qui sera changé au sein de l'intervention pour améliorer l'intégration du genre ?

Si vous avez obtenu la note 0, veuillez expliquer pourquoi il n'était aucunement question de genre pour cette intervention :

Références

Formulaire de vérification du marqueur de genre CARE https://insights.careinternational.org.uk/images/in-practice/Gender-marker/care_gender_marker_vetting_form_english_20191.pdf

CEA dans la checklist des TM : https://communityengagementhub.org/wp-content/uploads/sites/2/2021/12/Tool-24-CEA-in-CVA-checklist.docx

Cluster de protection mondial, TM et protection : https://www.globalprotectioncluster.org/cash-and-voucher-assistance-and-protection/

Manuel de l'IASC sur le genre avec un chapitre dédié à l'égalité des sexes dans les TM : https://www.gihahandbook.org/media/pdf/en_topics/cash_based_interventions.pdf

FICR CEA dans la checklist des TM (lien à paraître)

Checklist FICR : Transferts monétaires dans les interventions d'urgence : https://cash-hub.org/resources/africa-cash-community-of-practice/africa-cop-key-documents-and-tools/#other-key-docs

Guide pratique de la FICR pour la protection des données dans les TM : https://www.ifrc.org/document/practical-guidance-data-protection-cash-and-voucher-assistance

Protection, genre et inclusion FICR : https://www.ifrc.org/protection-gender-and-inclusion

Normes minimales de la FICR en matière de protection, genre et inclusion dans les situations d'urgence : https://www.ifrc.org/document/minimum-standards-pgi-emergencies

Protection, genre et inclusion FICR dans la boîte à outils en cas d'urgence : https://www.ifrc.org/document/protection-gender-and-inclusion-emergencies-toolkit

Compendium sur les transferts monétaires et les violences basées sur le genre : https://gbvguidelines.org/en/cash-voucher-assistance-and-gbv-compendium-training-modules/

Le réseau d'apprentissage monétaire (Cash Learning CaLP) et la page de ressources dédiée sur le genre et l'inclusion dans les transferts monétaires : https://www.calpnetwork.org/themes/gender-and-inclusion/

Société de la Croix-Rouge de Malawi, Barème de normes minimales PGI pour les interventions monétaires, 2021